

## **France-Finistère, Vers une certification d'une pêche responsable des gros crustacés**

Le groupe de travail des pêcheurs de gros crustacés du Comité des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère s'est réuni à la CCI de Morlaix le 15 mai 2014 pour envisager de quelle manière rentrer dans la démarche « Pêcheurs Responsables » de FranceAgrimer.

Ce règlement d'usage certifié par un organisme tiers, en l'occurrence Certis, sert de base à la charte des caseyeurs pour une qualité du tourteau européen. Au cours de cette réunion six navires ont accepté de participer à la démarche et ont commencé par adhérer à la coopérative Ar Mor Glaz qui est la seule structure locale à disposer d'une compétence en matière de certification et à pouvoir être un inter face entre les pêcheurs et FranceAgrimer dans ce domaine.

Les quatre navires retenus dans le cadre du projet ACRUNET font partie de la sélection et seront suivis non seulement pour la certification « Pêcheurs Responsables », mais aussi pour l'annexe qualité tourteau définie par les pays producteurs européens (Angleterre, Irlande, Ecosse et France). Cette dernière sera homologuée par une société de certification anglaise « Global Trust ». L'ensemble de ces deux certifications devra être terminé d'ici la fin de l'année 2014.

Le but de ce travail de certification dans la pêche de tourteau est bien d'obtenir une valorisation du prix payé au pêcheur, même s'il ne peut y avoir aucune garantie à ce sujet au démarrage de l'opération. Il s'agit aussi d'être plus performant à l'export et de ne pas laisser se créer un différentiel entre les producteurs de l'Ouest européen en terme d'innovation marketing. On peut dire que la pêche des gros caseyeurs change d'époque et se projette vers l'avenir.

Source : <http://www.comitedespeches-finistere.fr/?Gros-crustaces-changement-de> (15/05/2014)